

Les Echos de Coulommes

Septembre 2023



*A
Laurent Thyoux*



Chères Coulommoises et chers Coulommois,

Voilà déjà une année que nous ne vous avons pas résumé l'activité de la commune. Cet exemplaire des Echos, va y remédier et je vous en souhaite bonne lecture.

Parlons d'abord festivités..... Sans Comité des Fêtes, la commune fait de son mieux, avec nos petits moyens et la mobilisation de l'équipe municipale, pour animer notre village et vous êtes nombreux à participer aux différentes manifestations, nous vous en remercions.

Dans un second temps, considérons les dépenses de gros nettoyage et d'investissement réalisées ou prévues à court terme en veillant au bon équilibre de notre budget. Les charges de toute nature ont augmenté de façon très significative, notamment l'énergie, quant aux recettes elles restent stables voire réduites et il est à rappeler qu'aucune augmentation d'impôts n'a été votée par la commune depuis de nombreuses années. Parmi les dépenses significatives notons principalement la 2ème tranche du changement d'ampoules de l'éclairage public, la 3ème et dernière tranche est prévue pour novembre. Grâce à ces travaux nos rues seront, faiblement, mais éclairées toute la nuit.

D'autres projets font actuellement l'objet de demandes de subventions. Parmi eux, le changement de notre chaudière au fioul âgée de 30 ans. Elle sera remplacée par une pompe à chaleur pour un coût de 40 000 euros. Également prévue la mise en place de 2 radars pédagogiques, les excès de vitesse nous sont encore trop souvent signalés.

A plus long terme notre village sera équipé d'un système de vidéosurveillance ; après étude de terrain, le devis se monte à 85 000 euros.

Passons à la mauvaise nouvelle : notre projet de groupe scolaire est à ce jour «en suspens»

Les diverses augmentations des matériaux, des honoraires, des taux d'intérêt des emprunts...montent le coût des travaux à 5 millions d'euros. Or, l'état s'est totalement désengagé de ce projet et a répondu négativement à nos demandes de DSIL (400 000 euros) pour le bâtiment et de DETR (250 000 euros) pour l'accès et l'aménagement extérieur. Peut-être un groupe scolaire pour les enfants de nos petites communes rurales n'est-il pas considéré comme prioritaire ?? D'abord un moment de découragement et d'interrogation quant à la répartition du budget global de l'Etat destiné à aider les investissements communaux. : quels projets davantage prioritaires qu'un groupe scolaire bénéficient des subventions de l'état, voire de fortes subventions ?

Mais nous ne baisserons pas les bras...d'ores et déjà nous travaillons à essayer de réduire le coût et bien évidemment une nouvelle demande de subvention sera déposée en 2024. Nous considérons qu'il est de notre devoir d'accueillir nos enfants dans des conditions satisfaisantes de scolarité.

Bonne rentrée à tous.

Madame le Maire
Françoise BERNARD

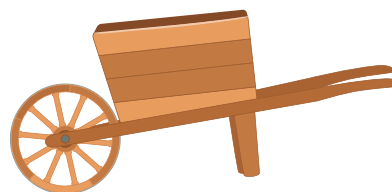
*En images ça s'est passé dans notre village
au cours des derniers mois*



15 octobre 2022 : prix des maisons fleuries



1 octobre 2022 : Saint Fiacre



31 octobre 2022 : Halloween



11 novembre 2022 : cérémonie de l'armistice



13 novembre 2022 : repas des anciens



15 novembre 2022 : gros nettoyage des gouttières de l'église



17 novembre 2022 : soirée Beaujolais



25 novembre 2022 : illuminations de la mairie



3 décembre 2022 : décoration du sapin de Noël



17 décembre 2022 : passage du Père-Noël

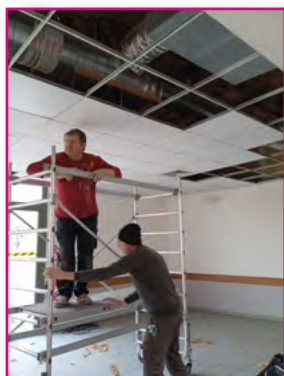


6 janvier 2023 : les vœux de Madame le Maire

Meilleurs
VŒUX 2023



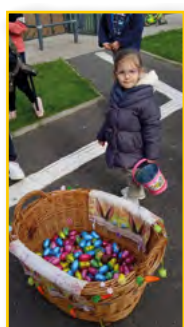
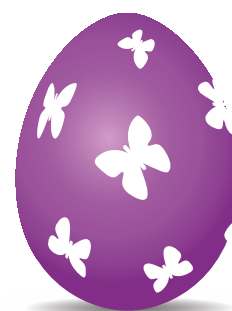
10 février 2023 : un coup de neuf dans la salle polyvalente



Mars 2023 : remplacement des 3 dalles d'égout volées



10 avril 2023 : la chasse aux oeufs



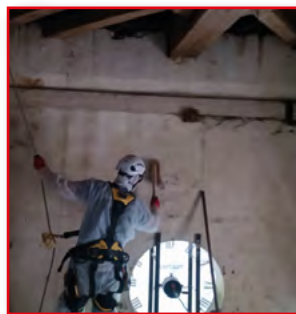
8 mai 2023 : cérémonie de l'armistice



Pour la première fois, une absence majeure à cette cérémonie : celle de notre plus fidèle Ancien Combattant, Marcel ROSSIGNOL qui nous a quittés en décembre 2022.

Vive émotion dans l'assemblée...

16 mai 2023 : nettoyage du clocher phase N°2



8 juin 2023 : mise en place d'un défibrillateur



16 juin 2023 : repas des voisins



25 juin 2023 : randonnée de 10 km



27 juin 2023 : remise des calculatrices



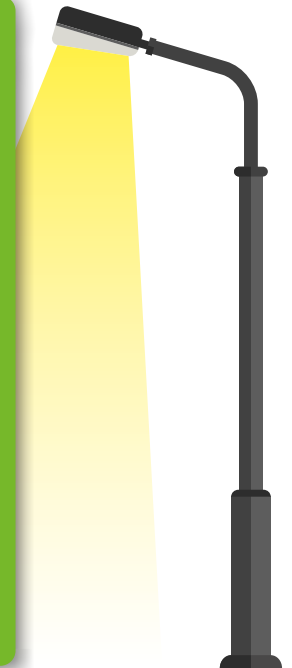
31 juillet 2023 : phase N°2 du remplacement des lampadaires



La dernière tranche est prévue pour novembre 2023, les dernières lampes étant actuellement en commande. Notre réseau d'éclairage public sera alors équipé intégralement de lampe LED ce qui permettra de faire des économies sur nos factures EDF.

Coût de cette dernière tranche : 7 417,70 euros.

Également prévu pour 2024, la mise en place d'un lampadaire Rue des Prés...La demande de subvention a été déposée...Nous espérons une réponse positive afin de réduire le coût à la charge de la commune.




31390,08 € TTC

Dont 6472.5€ TTC de subventions

02 août 2023 : achat du nouveau réfrigérateur de la salle polyvalente



Encore un investissement afin de satisfaire au mieux les utilisateurs de la salle polyvalente : nous avons remplacé le réfrigérateur qui donnait quelques signes de fatigue ces derniers mois.



1975,10 € TTC

Depuis novembre 2022 : mise en place d'un transformateur





Rentrée scolaire 2023 à Coulommes



Nos enfants ont repris aujourd'hui le chemin de l'école...Timidement ce matin mais dès la première récréation l'émotion des premiers instants aura disparu.

Nous leur souhaitons ainsi qu'à leur enseignante une très bonne année scolaire

**NOU
VEAU**

A compter du 6 septembre 2023



A compter du 6 septembre

LE PANIER DE Juliette

VOTRE ÉPICERIE ITINÉRANTE
À Coulommes
Tous les mercredis
de 11h30 à 12h30

VRAC - FRAIS - LOCAL

VIANDE DE LA FERME - LÉGUME - FRUIT
FROMAGE - CRÈMERIE
PAIN - VIENNOISERIE

TÉL : 06 64 68 30 34
Email : lepanierdejuliette@gmail.com

Fin 2024 début 2025 : création d'un rond point à la sortie de Coulommes

Une grande avancée pour la sécurité.....

La traversée de la départementale D 228 Sancy - Meaux pour les véhicules circulant sur la D125 Coulommes Vaucourtois est particulièrement dangereuse et notamment l'été lorsque les blés et les maïs sont hauts et gênent la visibilité. Ce carrefour est emprunté chaque jour par le car scolaire ainsi que par de nombreux parents des enfants des 3 écoles du RPI. Val France envisageant l'implantation d'un silo sur notre territoire, les Maires de Coulommes, Sancy et Vaucourtois ont imposé une condition sine qua non à ce projet : la construction d'un giratoire. La bonne nouvelle vient de tomber : ce giratoire dont le coût est estimé à 916 666 euros est prévu pour 2024, financé par la Région à hauteur de 407 500 euros, Val France 80 000 euros et le Département vient de s'engager à financer le solde soit 429 166 euros.

Sécurité améliorée sans aucune participation financière de la commune !!!!!

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT





Comprendre le calcul de votre taxe foncière (sur les propriétés bâties)

Une valeur locative est attribuée à chaque habitation, déterminée à partir d'un tarif communal faisant référence aux loyers moyens appliqués selon la superficie et la qualité de l'aménagement du bien. Pour tenir compte de l'évolution des loyers, elle est revalorisée chaque année par le Parlement jusqu'en 2018, par l'Etat maintenant lors du vote de la Loi de finances. Pour 2023 la hausse prévue est de 7,10%.

Des taux de prélèvements sont appliqués sur la base de la valeur locative du logement.

Commune, Département, Intercommunalité appliquent un taux de prélèvement auquel s'ajoutent des taxes spéciales au profit d'autres organismes.

Depuis 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune pour compenser la taxe d'habitation que la commune ne perçoit plus.

Le taux de la **Taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** est voté chaque année par le prestataire de service (COVALTRI pour les Coulommois).

En fonction des taux votés, le montant de la Taxe foncière peut varier à la baisse ou plus souvent à la hausse compte tenu de la simple augmentation de la valeur locative.

A noter : la commune n'a pas augmenté son taux de prélèvement depuis 2008 !!!



Depuis le 4 septembre voici possibilités de faire garder votre enfant le mercredi en Centre de Loisirs en fonction de votre trajet domicile travail

- Possibilité d'inscrire vos enfants pour le mercredi et les vacances scolaires au **CLSH de Crécy-la-Chapelle**, avec qui nous avons signé une convention.

Le tarif appliqué aux familles est fonction de votre quotient familial et la commune verse une participation de 19 € par jour et par enfant. Inscription en mairie de Crécy-la-Chapelle (mail : scolaire@crecylachapelle.eu).

- Également au **CLSH de Maisoncelles-en-Brie** géré par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

Le tarif appliqué aux familles est fonction du quotient familial et la commune faisant partie de la CACPB n'a pas de participation à verser.

Inscription : sur le site de la CACPB/enfance 3-11 ans

- **Centre de loisirs de Boutigny** les mercredis :

Les familles seront facturées en fonction de votre imposition :

De 0 à 1607 € : tarif repas et goûter inclus 16 €

> 1607 € : tarif repas et goûter inclus..... 18 €

Et la commune verse une participation de 15 € par jour et par enfant.

Fiche d'inscription disponible en mairie de COULOMMES.



Vendredi 9 juin l'équipe municipale au complet s'était réunie autour d'un barbecue pour fêter les vacances prochaines...

Laurent, tu t'étais chargé de la cuisson : très fier et tout sourire tu tournais et retournais saucisses et merguez. Décontraction et bonne humeur étaient au rendez-vous. Encore quelques jours et l'été, les départs en vacances devaient nous séparer mais pour de super retrouvailles fin août.

3 semaines plus tard, LAURENT tu n'es plus, tu es parti subitement !!

Sans crier gare, en deux jours, tu as quitté famille et amis nous laissant dans la peine.

Le 7 juillet nous étions tous réunis pour t'accompagner dans ton dernier voyage, un ultime « au revoir » et pour soutenir tes proches, ton épouse Christine et ta fille Marine.



Laurent, le 29 août, a eu lieu le Conseil municipal de rentrée, ton siège est resté vide et restera vide..

Nous avons le cœur lourd, tu nous manqueras beaucoup.

*Ce numéro des Echos de Coulommès t'est dédié.....
Repose en paix ...*



AGENDA

- **Samedi 14 octobre** : Maisons fleuries 11 heures remise des prix
- **Dimanche 29 octobre** : Repas des Anciens à 12 heures 30 à Sancy
- **Mardi 31 octobre** : Halloween à partir de 18H30 dans la salle des mariages
- **Samedi 11 novembre** : Cérémonie au Monument aux Morts 10 heures
- **Vendredi 17 novembre** : Beaujolais nouveau à partir de 19H00
- **Samedi 2 décembre** : Décoration du sapin devant la mairie à partir de 15 heures
- **Samedi 9 décembre** : Passage du Père Noël et distribution des colis à nos aînés dès 14 heures 30

A venir sur Illiwap courant du dernier trimestre



Courant du dernier trimestre, plusieurs sondages seront disponibles sur Illiwap...
Jetez un coup d'oeil de temps en temps au Hérisson vert



Le secrétariat est ouvert au public : le lundi, mardi de 15h à 17h, le jeudi de 17h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Vous serez accueillis avec le sourire par **Madame Annie Huberdeau**.

Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous le lundi, mardi et aux heures de permanence du jeudi et du samedi.

Pour nous contacter



01.60.25.72.32



mairie@coulommès.fr



coulommès.fr



@echoscoulommès



Mairie-De-Coulommès-et-les-environs



Directrice de la Publication : **Françoise BERNARD**

Rédaction : **Françoise BERNARD, JM DELINOTTE**

Mise en page : **JM DELINOTTE, JD Communication Graphiques**

Email de contact : **mairiedecoulommès@gmail.com**

Impression : **JD Communication Graphiques. www.jdcg.fr**

